

Réunion du 20 mai 2008 19 h 00

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie le 15 mai 2008 à 19h00 sous la présidence de Madame COTTEREAU Chantal Présidente.

Etaient présents : Mrs Ardoin, Bouxom, Cahot, Maléon, Vasseur
Mmes Cottereau, Duquesnoy, Feron, Meunier, Provins

Absente excusée : /

Absent non excusé : M. Augustin

Pouvoir : /

Secrétaire de séance : Mme Cottereau

Délibérations :

Journée de la Varenne

Sur proposition de la Présidente du CCAS et après discussion au sein de la commission, la journée découverte Varenne Plein Air offerte aux enfants de 8 à 18 ans est votée à l'unanimité.

Elle aura lieu le mercredi 25 juin 2008.

Les frais de repas, de transport, des enfants et des encadrants sont pris en charge.

Aide aux familles pour centre de vacances

Sur proposition de la Présidente du CCAS et après discussion au sein de la commission, une aide de 1,52 € par jour et par enfant sans condition de plafond de ressources est accordée aux enfants de la commune jusqu'à 16 ans et, uniquement pour ceux fréquentant le centre de loisirs de la Communauté de Communes Varenne et Scie et / ou la base nautique de la Varenne.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

D'autre part la Présidente propose de verser directement cette aide aux centres concernés pour éviter aux parents d'avancer les fonds. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Contrat Présence Verte

Sur proposition de la Présidente du CCAS et après discussion au sein de la commission, il a été adopté, à l'unanimité, une aide de 5€ mensuelle sur les contrats de téléassistance Présence Verte.

Cette aide est accordée aux personnes de plus de 75 ans et non imposable. Elle vient en complément d'une aide déjà votée au conseil communautaire Varenne et Scie.

Redistribution d'un don

Sur proposition de la Présidente du CCAS et après discussion au sein de la commission, un bon de chauffage de 100 € a été redonné par une personne au CCAS pour en faire bénéficier une famille dans le besoin.

Cette somme sera imputée au compte 778.

Sur proposition de la Présidente du CCAS et après discussion au sein de la commission, ces 100 € seront versés à EDF pour aider une famille de la commune.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

Séjour linguistique

Sur proposition de la Présidente du CCAS et après discussion au sein de la commission, une participation de 40 € sera accordée à tous les enfants de la 6^{ème} à la terminale pour un séjour linguistique d'au moins une semaine organisé par un établissement scolaire.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

Colis des anciens

Sur proposition de la Présidente du CCAS et après discussion au sein de la commission, le colis de fin d'année est attribué à toutes personnes à partir de 65 ans. Il sera de 30 € pour les personnes seules et un seul colis d'une valeur de 45 € pour les personnes vivant en couple.

La composition des colis sera différente et, une proposition de contenu sera étudiée à la prochaine réunion de la commission.

Ces propositions ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses

La Présidente du CCAS remercie Madame Meunier et Monsieur Cahot pour leur implication lors de l'enquête MARPA auprès des personnes recensées par la MSA.

Une réflexion est menée au sujet du bon de chauffage accordé aux foyers dans lesquels une personne atteint l'âge de 70 ans. Les autres années, l'aide de 100 € était systématiquement attribuée, peut-être serait-il nécessaire de faire un courrier pour que les personnes ne désirant pas recevoir cette aide le fasse savoir en Mairie afin qu'elle soit redistribuée ou partagée avec d'autres personnes.

Clôture de la séance à 20 h 00.